



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 56 - Janvier 2003

Bulletin Communal d'Information

En juin, notre Trait d'Union aura 20 ans. Ce sera pour nous l'occasion de retracer sa jeune carrière par une rétrospective, une exposition, un numéro spécial. L'événement aura lieu début Juin. Nous vous en reparlerons dans Mini-Trait.

E
En ce début d'année 2003, le Conseil Municipal et moi-même, vous présentons nos vœux de réussite, bonheur et santé.

D
L'année écoulée aura été marquée par la mise en place de la Communauté de Communes. Depuis un an, outre le projet de Salle de Sports, deux chantiers traités par les membres des Commissions vont voir le jour en 2003 : le portage de repas à domicile ainsi qu'un itinéraire de randonnées reliant l'ensemble des communes.

I
Au niveau communal, l'année 2002, avec un budget encore serré aura permis, malgré tout, l'achat d'un « camion » et d'une « tondeuse ». Ces différents matériels permettront de mieux répondre aux besoins actuels de notre commune. Plus performants, ils contribueront à gagner l'effet « 35 heures ».

Quelques changements sont à noter :

T
➤ Place Vauvillier : remplacement de la haie par des fleurs ;

➤ Embellissement de l'espace boisé en face de l'Avenue Pasteur et baptisé « le Jardin d'Ilhachurang ». Cet endroit accueillant, proche de la rivière, permet aux promeneurs de s'y détendre. Merci encore à l'association d'avoir consacré bien du temps à la mise en valeur de ce site.

O
➤ Les travaux d'entretien menés en liaison avec les services départementaux ont pris du retard en l'absence d'obtention de subvention.

➤ En 2003, les réseaux de l'Allée des Gâtines seront enfouis ; le projet a été budgété à l'automne.

➤ Dès le début de l'année, après résultat de l'impact financier, une modification de l'éclairage public aura lieu.

➤ Le projet d'aménagement de la gare est toujours à l'étude, les élus souhaitant voir la prise en compte de la sécurité des usagers.

➤ Le projet « Cœur de Village » présenté dans ce numéro sera « le » dossier de l'année 2003. Son importance nous oblige dès maintenant à envisager les différents travaux sur trois exercices budgétaires.

Autre « gros » projet, celui du Syndicat Scolaire, avec la réalisation d'une construction sur la commune de Chartainvilliers. Après des difficultés, ce projet déjà pensé en 1990 et 1995, va pouvoir enfin se concrétiser.

Avec la mise en place des Communautés de Communes, le développement des services de proximité et les aides qui leur sont accordées, le Syndicat du Centre de Loisirs de Changé connaîtra en 2003 des changements importants (départ de communes, arrivée probable de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon). Ces nouvelles données, ainsi que le choix en Janvier d'un prestataire de services pour une durée de trois ans, engageront cette structure vers de nouvelles orientations. Ce sera un nouveau départ pour ce Syndicat qui se porte très bien financièrement. La « garde-rie avec restauration » continuera à fonctionner avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui.

La station d'épuration sera enfin construite en 2003. Cet interminable projet semble se concrétiser avec une approche financière assez favorable. Avec la mise en place de l'interconnexion des réseaux d'eau, le forage, Route de Josy, sera réalisé.

Dans ce contexte de travail en commun, nous voyons la part des réalisations communales se réduire. N'oublions pas dans les réalisations, le remembrement : opération conduite par la Commission communale, ainsi que deux études faites par les élus en 2003 :

- L'avenir du cimetière : nouvel emplacement, règlement et inventaire de l'existant.

- L'évolution du POS (plan d'occupation des sols), la loi SRU difficilement applicable aux communes rurales.

La prise en compte du contexte local, la volonté de faire valoir notre différence : autant d'éléments qui aujourd'hui méritent réflexion.

Une seule note négative (de taille) : le SYMIRIS. Ce Syndicat traite les déchets ménagers collectés par quatre structures. Un premier bilan nous montrait au printemps un déficit de l'ordre de 7 millions d'Euros au SYMIRIS. En lisant l'audit, on ne pouvait que voir ce chiffre augmenter. Aujourd'hui, sans élément nouveau, tout laisse à penser que la facture sera de l'ordre de 20 millions d'Euros. Salée la facture sera demain amère, voire indigeste...

Bonne lecture de ce TRAIT D'UNION.

Jean-Pierre BINET
Maire

Hommage à Pierre Binet

Pierre BINET s'est éteint le 3 novembre 2002. Cet homme qui a consacré sa vie à notre commune (de 36 à 71 ans) nous a quitté de bon matin. La vie appartient à ceux qui se lève tôt ; en ce dimanche d'automne, la mort a été trop matinale.

Nous rendons hommage à notre Maire honoraire dans ce Trait d'Union en retraçant le message que j'ai lu lors de ses obsèques.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à Pierre Binet, Saint-Piatais pendant 96 ans. Marié et père de trois enfants, il exerça dans notre village le métier d'entrepreneur de battage. Dans cet instant de recueillement, nous voulons avant tout saluer l'homme public qu'il a été.

Élu pour la première fois en mai 1945, il restera pendant 32 ans maire de notre commune. Cette longévité au caractère exceptionnel est tout simplement due à la qualité de l'homme qu'il fut. Il est depuis 1977 notre Maire honoraire. Entré dans la vie publique quelques jours après la fin du second conflit mondial, il eut à faire face à une reconstruction complète : tout simplement la construction de la vie, réapprendre à travailler de façon libre et sécuritaire.

Ces premiers travaux entrepris furent en direction de la protection civile avec la remise en état des bâtiments et l'achat d'une moto-pompe pour les pompiers. Au fil du temps, les zones rurales comme les nôtres se désimplèrent : il fallu donc faire face au maintien de certains services.

« Adhérer à un syndicat intercommunal, c'est faire preuve de solidarité, c'est s'unir pour vivre mieux tout en respectant le particularisme des communes » m'avait-il confié. Animé de cette volonté, il mit en place le Syndicat des Eaux et géra les travaux d'adduction d'eau potable. Dès 1967, il créa le Syndicat Scolaire, structure existante aujourd'hui, qui, à l'époque, évita la fermeture d'école dans les communes voisines.

La modernité, comme il disait, arrivait dans nos villages. La construction de 1954 à 1976 de trente logements permit à des jeunes ménages de s'installer dans notre commune.

Pendant toutes ces années, il eut un travail de fond envers les enfants. Si Félu sut répondre favorablement à l'éducation de ces derniers en mettant des locaux à leur disposition,

il les accompagna aussi dans leurs instants de détente. Il relança l'Amicale, structure offrant aujourd'hui encore diverses activités tant sportives que culturelles. Il en était le Président d'Honneur, gage de reconnaissance du monde associatif local.

En 1975, onze de ses collègues maires le suivirent : c'est ainsi que fut créé le Syndicat gérant aujourd'hui les infrastructures du Centre Aéré de Changé. Mais, s'il fallait travailler en commun, il a permis à notre village de garder un équilibre. Il facilita la venue d'entreprises et fit divers travaux dont la liste est trop longue à énumérer. La construction de la Salle des Fêtes, une des toutes premières du Canton, montre à quel point l'homme à qui nous rendons hommage n'était pas en reste pour innover.

Aujourd'hui, chacun d'entre-nous bénéficie des structures que tu as mis

en place et que les élus s'efforcent de maintenir.

Cette longévité n'est pas seulement liée aux qualités physiques et morales dont Pierre bénéficiait, mais aussi à la présence de son épouse avec qui il partagea 70 années de vie. C'est aussi une de ses qualités que l'on se doit de saluer. Ton épouse a pu elle aussi chaque jour t'accompagner, qu'elle soit associée à nos remerciements, à notre respect envers l'homme public que Pierre a été, à la vie de couple que vous avez effectuée.

À son épouse, à ses enfants et arrières petits-enfants, j'adresse mes condoléances les plus sincères, que chacun d'entre-vous sache qu'il peut compter sur notre soutien le plus chaleureux.

Jean-Pierre Binet



Pierre Binet, au centre, en compagnie du Sénateur G. de la Vasseloy.

Projet « cœur de village »

Soucieux de leur cœur de village, les élus qui se sont succédés ont su garder cette force vive, soit en acquérant des locaux, soit en redessinant la place. Un cadre environnemental exceptionnel et une qualité de vie, qui, néanmoins appellent une valorisation du centre-bourg, et son adaptation aux besoins actuels.

L'église de Saint-Piat a subi plusieurs réfections : toiture, voûte interne, dont la dernière tranche date de 1996. L'ensemble des bâtiments jouxtant l'église sont en mauvais état. Il s'agit :

- d'un bâtiment comprenant deux salles de réunions et un local de rangement pour les employés municipaux ;
- d'un presbytère dont la toiture et les murs méritent une réfection générale.

Constatant qu'aujourd'hui il y a nécessité de rénover cet ensemble, le Conseil Municipal a décidé :

- la création de deux logements sociaux pour répondre à la demande de locatif ;
- la création d'une salle de réunion pour répondre aux besoins formulés par les associations locales.

Ce projet fera disparaître le bâtiment qui comprend actuellement les salles et permettra ainsi la réorganisation de l'environnement de l'église et de la Mairie. Se joint à cette opération, une réflexion sur le cheminement piétonnier pour rejoindre la gare SNCF et supprimer le point noir de la Rue Verte. Il en est de même pour la création d'un parking.

Toujours soucieux de répondre au mieux aux besoins des Saint-Piatais tout en conservant une certaine qualité du milieu naturel, les élus, en étudiant ce projet, permettront d'améliorer la sécurité de chacun aux environs de l'église, mais aussi atténueront la « frontière naturelle » que fait la rivière au cœur même du village.

C'est le projet de requalification urbaine qui devrait se réaliser dans le cadre d'une opération « cœur de village ».

Un caractère sécuritaire est intégré à ce projet, en s'appuyant sur un nouveau plan de circulation qui instaure un sens unique, sécurise les sorties des écoles, de l'église, et la Rue

Verte, en privilégiant la circulation piétonne.

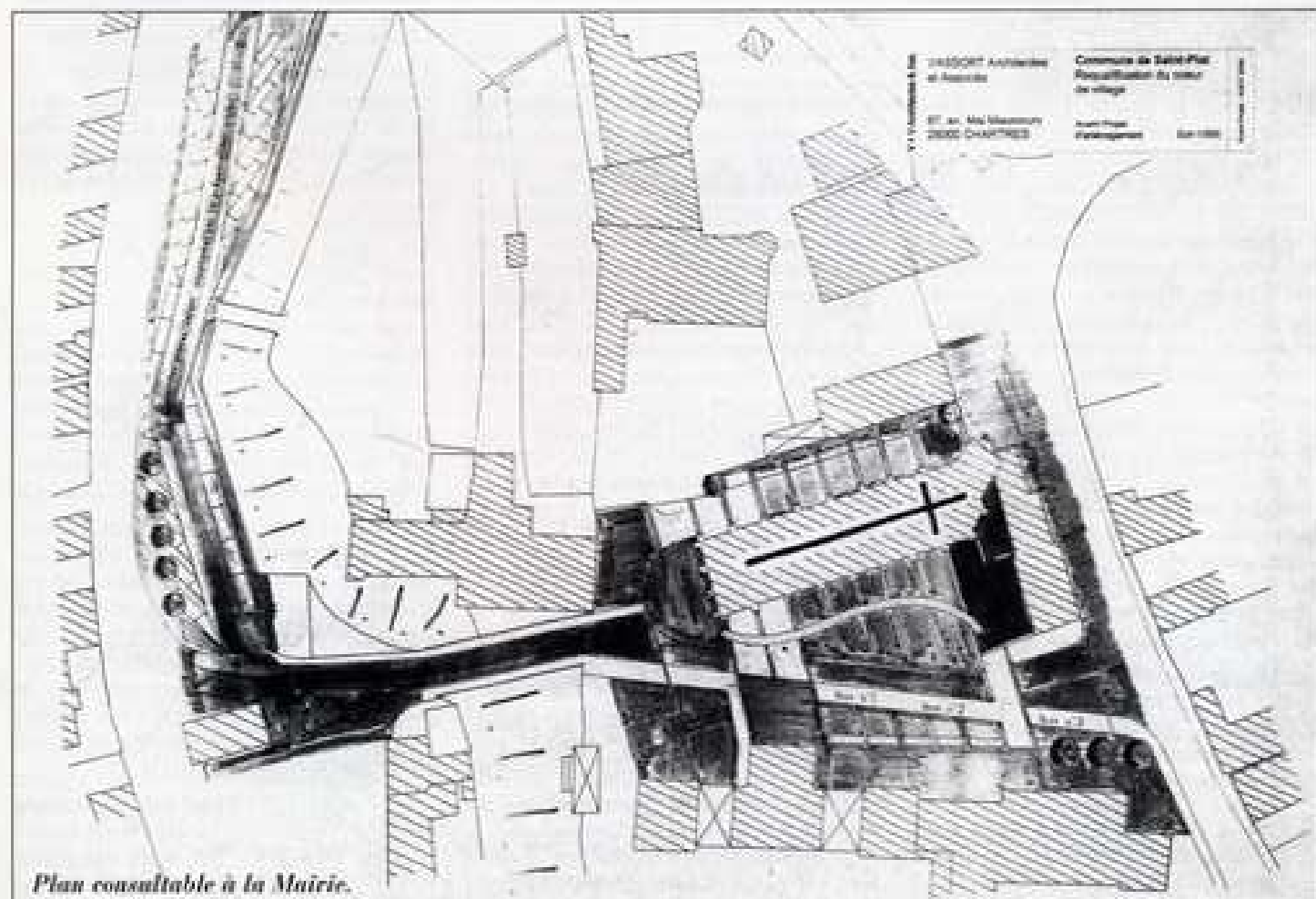
Ce projet de requalification urbaine comprend quatre grands axes :

1. réhabilitation de l'immeuble du presbytère ;
2. réalisation d'un parc de stationnement paysagé ;
3. aménagement d'espaces publics :
 - mise en valeur de l'église ;
 - réorganisation de l'espace entre l'église et la Mairie.
4. enfouissement des réseaux dans le secteur réaménagé.

Le Cabinet VASSORT Architectes et Associés a été mandaté par les élus pour mener à bien ce projet dont le coût estimatif se situera aux alentours de 450 000 Euros.

Les subventions de la part du Conseil Régional, du Conseil Général, et de certains Syndicats devraient avoisiner 50 % du montant indiqué ci-dessus. Bien entendu, plusieurs tranches seront nécessaires à la réalisation de ce projet ambitieux, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Alain Lebaillé



Notre future station d'épuration

D'une capacité de 2500 EH (équivalent habitants) la future et très prochaine (début des travaux avril 2003 sur une durée prévisionnelle d'un an) station d'épuration du Syndicat Intercommunal des Eaux de Saint-Piat/Mévoisins sera édifiée sur un terrain de Mévoisins, délimité le long de l'Eure par la sente rurale n°26 dite « des Annaies de Chimay » et le chemin rural n°23 dit « sente de Roguenotte », c'est-à-dire à proximité du terrain de sport actuel et à 130 m de la plus proche habitation.

Une enquête publique est en cours sur les deux communes depuis le 27 novembre et sera close le 20 décembre ; le Commissaire Enquêteur devant faire parvenir ses conclusions au Préfet pour le 20 février 2003 au plus tard.

Qu'est-ce qu'une station d'épuration ?

Une station d'épuration est une usine de dépollution des eaux usées. Le traitement a pour but de dépolluer suffisamment les eaux usées pour qu'elles n'altèrent pas la qualité du milieu naturel dans lequel elles seront finalement rejetées (l'Eure).

Il existe plusieurs types de stations utilisant des procédés différents. Celle retenue par le Syndicat sera du type « boues activées ». Ce procédé consiste en une intensification du processus d'auto-épuration des cours d'eau. Il repose sur la constatation qu'une eau d'égout, dans laquelle on fait barboter de l'air, voit se développer rapidement une flore bactérienne au détriment des matières organiques polluantes présentes (une bactérie se dédouble toutes les 20 secondes).

Le futur réseau d'assainissement sera dit « séparatif », c'est-à-dire un système collectant **UNIQUEMENT** les eaux domestiques. A titre indicatif, les eaux usées admises dans une station d'épuration de ce type proviennent des différents usages domestiques et sont essentiellement porteuses de pollution organique, à savoir :

- les eaux ménagères (cuisines, lavages...) qui sont chargées de matières organiques (graisses, protéines) et de produits chimiques (produits d'entretien, détergents, etc...);
- les eaux-vannes provenant du rejet des toilettes, chargées de matières organiques biodégradables.

Comment fonctionne une station d'épuration ?

Une fois relevées, à l'arrivée à la station, les eaux brutes subissent des traitements préalables de « dégrossissage ». Ces traitements sont destinés à extraire la plus grande quantité possible d'éléments dont la nature ou la dimension constituerait une gêne pour les traitements ultérieurs. Ensuite, elles sont dirigées vers le bassin d'aération. Là, les micro-organismes (bactéries) se développent librement en mélange avec l'effluent. L'oxygène nécessaire est fourni de façon artificielle par des turbines, des broches tournantes ou par insufflation d'air comprimé. Ces appareils assurent également le brassage de l'homogénéisation du mélange « effluent + micro-organismes » qui prend la forme d'une suspension floconneuse de couleur brune appelée « boues activées ». La présence d'un agitateur est souvent nécessaire.

A la sortie du bassin d'aération, l'élimination du phosphore est réalisée par une précipitation physico-chimique. Avant de passer dans le bassin de clarification, l'eau est envoyée dans un petit cylindre couvert, le dégazeur.

La clarification permet de séparer, par décantation, l'eau épurée et les boues. L'eau récupérée en surface du clarificateur est comptabilisée dans un chenal de sortie avant d'être rejetée au milieu naturel (l'Eure). Un préleveur automatique permet l'analyse régulière d'échantillons d'eau afin d'assurer les performances du traitement. Les boues, plus lourdes, s'accumulent au fond. Elles en sont régulièrement extraites pour être dirigées vers leur traitement : elles sont réinjectées dans le bassin d'aération pour assurer une concentration bactérienne constante nécessaire à la permanence du système.

Un mètre cube d'eaux usées produit de 350 à 400 grammes de boues. Elles sont déshydratées pour en réduire le volume (puits à boues, table d'égouttage et filtre presse). Amenées à une teneur de 30 %, elles sont transportées vers une plate-forme de compostage.

Partout en Europe, les boues de stations d'épuration sont un sujet très sensible. En Eure et Loir, il n'existe pas encore de plan départemental de conditionnement et d'élimination. La réglementation en vigueur, très évolutive, pose des conditions draconiennes

aux syndicats, considérant les boues comme des déchets à valoriser. Leur mise en décharge est désormais interdite. L'épandage agricole sur sols forestiers, le compostage ou l'incinération sont les seules destinations possibles. Or, les agriculteurs réclament, l'incinération est onéreuse. L'alternative retenue, à ce jour, par le Syndicat est le compostage.

Financement et mise en activité de la station

En 2002, il y avait 900 abonnés au Syndicat, la consommation moyenne par habitant est estimée à 101 m³/an, soit 61.310 m³/an pour Saint-Piat et Mévoisins (consommation pratiquement constante sur les six dernières années).

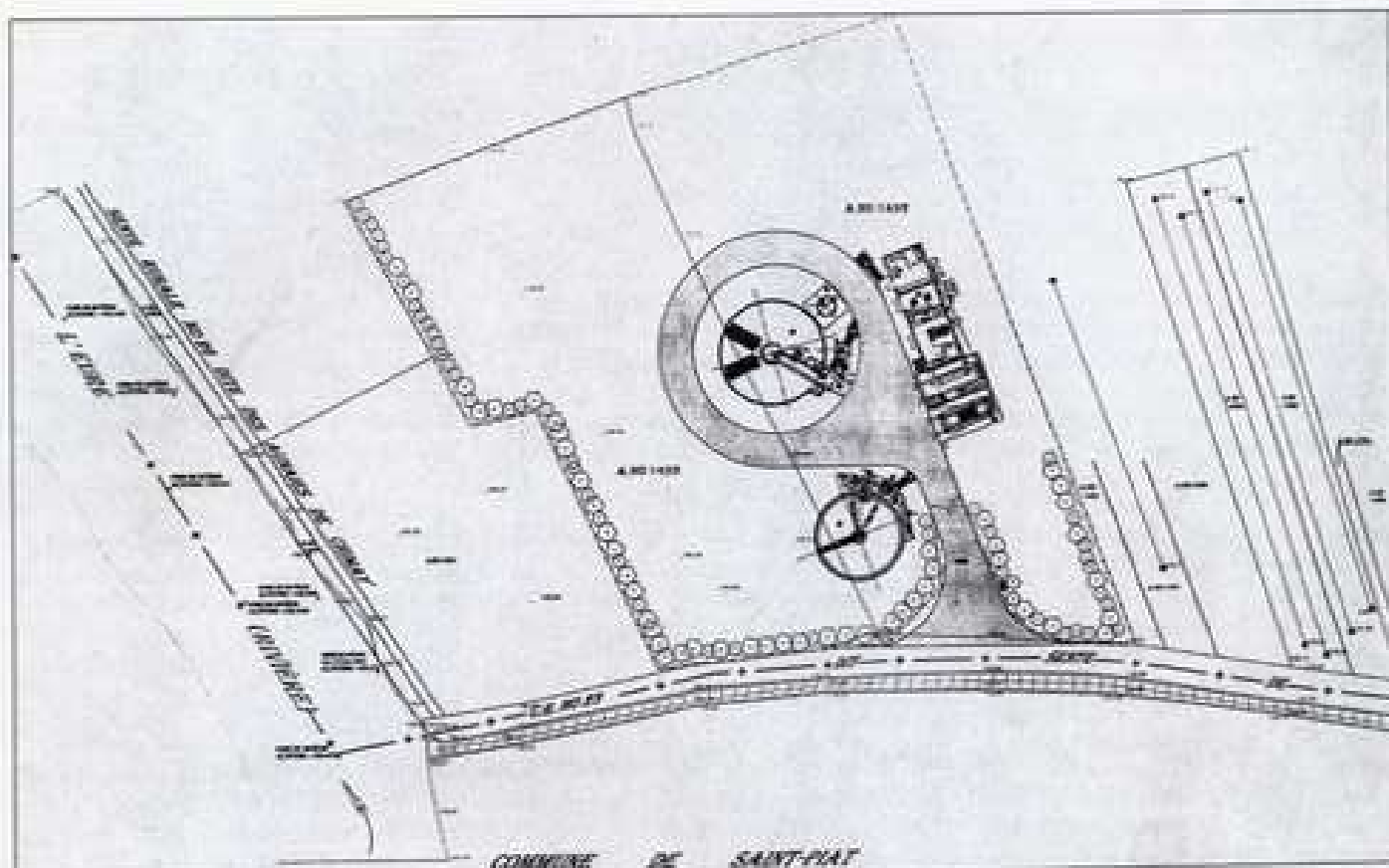
Le coût prévisionnel (travaux et prestations intellectuelles) est estimé à 1.100.000 euros HT (TVA récupérable à 19,6 %). Les subventions diverses s'élevant à 65 %, il restera 385.000 euros HT en charge du Syndicat. Les travaux ont été confiés sur appel d'offres aux Ets Ternois Epuration de Luisant (28600).

Les habitants des hameaux de Grogneul et Changé bénéficiant déjà de la station d'épuration édifiée sur le terrain du Centre de Changé seront les premiers à être connectés. L'ancienne station sera alors détruite.

Un appel d'offres sur performance avec spécificité d'expérience des terrains inondables (nécessité de surpresseurs ou de système de sous pression, de pose de clapets anti-refoulements, etc...) sera lancé auprès de professionnels pour la réalisation du réseau. Les branchements, réalisés également par des professionnels, sont à la charge des propriétaires.

Ce réseau, par lui-même très coûteux, sera réalisé en plusieurs tranches, deux ou trois selon les disponibilités du Syndicat. En ce qui concerne plus spécifiquement la commune de St-Piat, la première tranche devrait concerner la rue du Luxembourg, la rue Verte, la rue St Just, la rue Robert Poisson, la rue Jean Moulin et la rue de Dionval.

Mme Ann Gronborg
M Henri Laize
Syndicat des Eaux
de St-Piat/Mévoisins.



AFFAIRE N° : 723
 SAINT-PIAT - MEVOISINS
 DESSIN : BNEY D
 CURSANT LE : 08/10/02 ÉCHELLE : 1/500
 TERNON EXPANSION BP 56 28600 LUSANT. TEL : 03-
 E-Mail : ternon@club-internet.fr

AC
**Atelier
 de Cartonnages
 Publicitaires**

ZA Les Petites Ruelles
 28130 Saint-PIAT
 Tél. : 02 37 32 03 20
 Fax : 02 37 32 03 21

**Sylvia
 Coiffure**

16 Place Sadorge
 MAINTENON
 Tél. 02 37 23 02 02

État civil

MARIAGES DU 01/01/02 AU 15/12/2002

Nom et Prénoms	N° acte	Date de l'acte
LAMBERT Véronique LHEYRISSOUX Yann René Pierre	N°1	9 février 2002
GILON Sophie Suzanne Marie MEHEUT Nicolas Laurent	N°2	15 février 2002
ARAUJO Virginie Maria Annick BERVAS Cédric Klaus Philippe	N°5	18 mai 2002
MOREAU Sandra Ghislaine Andrée BERNIER Christophe Raymond Gabriel	N°8	13 juillet 2002

DÉCÈS DU 01/01/02 AU 15/12/2002

Nom et Prénoms	N° acte et date	Lieu
ALEXANDRE Emire Julia Rose, Vve MAUGARS	N°4 - 17 mars	Chartres
BINET Emile Pierre Marcel	N°11 - 3 novembre	St-Piat
GALLIEN Gérard Raymond Gilbert	N°6 - 14 juin	St-Piat
GASCON Manuel	N°3 - 9 mars	St-Piat
PICHON Gérard Alphonse Joseph	N°12 - 25 novembre	Le Coudray
THENARD Yvonne	N°9 - 16 août	St-Piat

QUID ?

Du symiris vu du Sirmatcom à fin 2002

En janvier 2002, quand les élus en charge du SYMIRIS ont voté le budget primitif, celui-ci intégrait le déficit constaté à cette date, soit environ 8.000.000 d'euros. Cette situation et ses conséquences, loin d'être négligeables pour les contribuables - chacun a pu le constater depuis avec amertume - ainsi que la position adoptée par vos élus, notamment au sein de la Communauté de Communes, faisait l'objet d'un article dans le numéro 55 du Trait d'Union (juin 2002).

En conclusion du dit article, il était indiqué que suite à la refonte du Bureau du SIRMATCOM (consécutivement à la création de la Communauté de Communes de Maintenon) plusieurs postes de gestion et de contrôle étaient mis à disposition. La volonté des élus de St-Piat était « d'occuper le terrain » afin d'être en mesure de rendre compte de l'évolution préoccupante de la situation. L'un de vos délégués titulaires a été élu au Bureau du SIRMATCOM et à la Commission d'Appel d'Offres. Le poste disponible à la Commission de surveillance du SYMIRIS a été attribué, dans un

souci de diversification et de répartition des charges et responsabilité, à un élu de Mévoisins, ce qui n'est pas forcément une bonne chose, car les deux syndicats sont si étroitement imbriqués que la connaissance et le bien fondé des actions entreprises dans l'un ne peut se comprendre qu'en étant parfaitement tenu au courant de l'évolution de la gestion de l'autre.

Toujours est-il que courant 2002, il est apparu que la situation du SYMIRIS, loin de s'améliorer comme on pouvait l'espérer à la suite du plan de restructuration envisagé, présente en fin d'année un déficit de près de 14.000.000 d'euros dû à un déficit structurel permanent. Ceci va se traduire inmanquablement sur les impôts prochains par une nouvelle augmentation au moins égale à celle de l'année dernière, soit de l'ordre de 25 %. C'est inacceptable ! Les élus du SYMIRIS ont voté pour l'exercice 2002 un budget primitif de 43 millions d'euros. Par décision modificative adoptée par le Conseil Syndical du SYMIRIS en novembre dernier, il a été porté à 54 millions

d'euros. Rien n'indique, si cela continue comme cela, qu'il n'atteindra pas 60 millions d'euros en 2003.

Unaniment, sous l'égide de M. Jean-Pierre Michenaud, Président du SIRMATCOM, une motion a été rédigée par les membres du Bureau, dans laquelle ils dénoncent la situation actuelle et se positionnent sur celle à venir. Elle a été remise à qui de droit et aurait dû logiquement être évoquée lors de la réunion syndicale du SYMIRIS prévue le 17 décembre dernier. Malheureusement, cette réunion a été annulée et reportée à fin janvier...

A titre d'information, vous trouverez l'intégralité de ce document ci-joint. A suivre.

M. Henri Laizé

Délégué titulaire de la Communauté de Communes de Maintenon

Membre du Bureau du SIRMATCOM

Ets ROY

Chemin N° 15
CHANGÉ
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 18 57 70
Fax. 02 37 23 02 47

EBENISTERIE MENUISERIE

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Diorval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12
Fax. 02 37 32 33 84

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE
CHASSE ✓ VINS
AMORCES ✓ ESCOSES

Tél. 02 37 32 30 04

Fermeture : Dimanche après-midi
Lundi toute la journée

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha
Piaggio
GAS GAS
Montesa



21, rue de la Ferté
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Marc ROBILLARD

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

Entreprise de Peinture Bernard BRAZY

> Ravalements > Revêtements murs et sols
> Vitrierie de réparation
> Double vitrage > Survitrage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24
Fax 02 37 32 44 57

MOTION

Compte tenu du déficit dévoilé par le rapport du cabinet Mazars en janvier 2002, les élus du SYMIRIS ont voté pour l'exercice 2002 un budget primitif, corrigé par la Chambre Régionale des Comptes, de 42.725.225 € (55.280.259.100 F), intégrant la prise en compte du déficit constaté de 7.871.895 €.

Courant 2002, il s'est avéré que ce déficit s'est aggravé à la suite de la découverte d'éléments comptables ignorés jusqu'alors (factures antérieures non réglées notamment) et le compte administratif 2001, intégrant un déficit de 8.468.759 €, votés par le Conseil Syndical s'élève aujourd'hui à 32.586.341 €.

De plus, le 25 novembre 2002, une décision modificative adoptée par le Conseil Syndical du SYMIRIS porte le budget de l'année 2002 à 53.983599 € et le déficit se monte à 13.793.042 €.

Les élus du SYMIRIS avaient demandé en juin 2002 qu'un plan de restructuration soit mis en place avant la fin de l'année 2002. Ce plan avait pour objectif d'analyser avec précision d'une part l'organisation interne du Syndicat, et d'autre part le coût des prestations contractualisées par les syndicats primaires auprès du SYMIRIS, afin de rechercher le meilleur rapport « coût-services ».

Après avoir voté le plan présenté, les élus, à l'occasion de la préparation du budget 2003, sont inquiets. Ils découvrent aujourd'hui dans le détail que les coûts de certaines prestations sont toujours très élevés et que la recherche du meilleur « cout-service » ne semble pas avoir été systématiquement pris en compte. Ainsi, le nombre d'heures de travail effectif annoncées par le SYMIRIS pour l'exploitation des 4 déchèteries du SIRMATCOM est de 16.000 pour un besoin estimé de 8.000. De la même façon, on peut s'interroger sur la pertinence des estimations faites pour l'exploitation des autres services.

Il nous apparaît donc que l'analyse des activités en régie effectuées par les services du SYMIRIS, ne semble pas avoir eu toute la transparence et l'objectivité qui s'imposaient. Un analyste indépendant aurait procédé par comparaison, se fondant sur l'organisation et les coûts analytiques de gestion du secteur concurrentiel.

En effet, ces comparatifs permettraient d'approcher et de proposer la solution la plus économique pour les contribuables pour fournir les prestations qui doivent être assurées par le SYMIRIS dans le cadre des compétences déléguées à celui-ci, par les Syndicats primaires. Un choix raisonné pourrait être alors fait en toute connaissance de cause, sans écarter l'hypothèse que certaines prestations du service public pourraient éventuellement être confiées au secteur concurrentiel si le rapport « coût-service » est compatible avec les intérêts du contribuable.

Or, il est évident que compte tenu de la situation sensible à gérer, tout élu représentant sa commune ne peut se contenter d'entériner un budget opaque. Il devrait disposer d'éléments lui permettant d'estimer avec précisions les coûts annoncés et les comparer avec les coûts d'autres syndicats ou même du secteur concurrentiel.

En conséquence, les délégués représentant le Syndicat primaire, demandent qu'il soit procédé à la remise à plat du « système SYMIRIS » en passant au crible d'une analyse fonctionnelle tous les services et en remettant en cause la pertinence de l'organisation afin d'optimiser son fonctionnement et ne pas justifier à tout prix l'existant et ses conséquences financières.

Nous demandons qu'un audit sur le fonctionnement et le coût de chaque service soit réalisé par un cabinet extérieur.

Nous avons voté un Budget primitif pour l'année 2002 de plus de 50 millions d'euros, soit le double d'un budget de fonctionnement normal. Pourrons-nous décemment proposer au Comité Syndical l'année prochaine un budget à hauteur de 60 millions d'euros ?

La question est posée...

Pierre BINET par son esprit d'ouverture et de fédéralisme, a beaucoup œuvré pour le syndicat scolaire, dont il a été le co-fondateur dès 1967. Par sa grandeur d'âme et sa générosité, il a permis à de multiples générations d'enfants d'accéder au Savoir dans de bonnes conditions. Son courage, sa ténacité et son sens de l'intérêt général ont permis de prolonger jusque dans les associations son action pour les enfants.

Qu'il en soit remercié et honoré, et que chacun d'entre nous lui en soit reconnaissant.

Animés d'une volonté de valoriser et de prolonger un héritage indiquant le chemin à suivre, les élus du Syndicat se sont impliqués dans l'informatisation des classes, en profitant des opportunités.

Tout d'abord, un don de 30 ordinateurs dès le mois d'octobre a initié le projet.

Les parents d'élèves et les enseignants se sont alors associés aux élus pour mener à bien la réflexion et l'installation de ce matériel.

Aidé financièrement par le Conseil Général et par le Comité des fêtes de Chartainvilliers, le Syndicat a pu compléter la dotation initiale par l'achat et l'installation d'imprimantes, scanners, modems, lecteurs CD, cartes-sons et webcams.

Aujourd'hui, chaque classe, de la maternelle au Cours Moyen, bénéficie de cet outil informatique, indispensable de nos jours, et qui va leur

permettre de se familiariser avec les nouvelles technologies.

Je tiens à remercier Messieurs CORONER, GERVAIS, GILBERT, MULLER, RONDONNEAU et WATSON pour l'aide bénévole apportée lors de la préparation et de l'installation du matériel dans les classes.

Quant à la construction d'un groupe scolaire à Chartainvilliers, le projet est désormais relancé, avec cette détermination qui caractérise si bien l'équipe du Syndicat.

Le marché de maîtrise d'œuvre avec l'architecte précédent a été dénoncé, du fait du dépassement de 80 % de l'enveloppe prévue et du non-respect des obligations contractuelles. Le Syndicat a été contraint de s'attacher les services d'un avocat spécialisé et d'entamer une procédure au tribunal administratif contre ce même architecte, afin de permettre au maximum la récupération des frais engagés (environ 64000 €).

Un nouvel architecte a été choisi : il s'agit du cabinet VASSORT, de Chartres.

Conformément au pré-programme établi et validé à l'automne, ce groupe scolaire comprendra 3 classes avec aménagement de l'informatique et atelier de travaux manuels pour chacune, une salle audiovisuelle pour l'apprentissage de la musique, de l'anglais et de l'allemand, et une salle polyvalente pour les activités physiques et ludiques. La surface

totale couverte sera au maximum de 700 m². L'enveloppe prévisionnelle de ce projet est de 870.000 € hors taxes. La mise en service peut raisonnablement être envisagée pour la rentrée de septembre 2004.

Après la mise en route de la rentrée scolaire, les activités de l'école tournent désormais à plein régime : participation à la Fête du Sport, activités de lecture grâce aux bénévoles de la Bibliothèque de Saint-Piat, cuisine, langues vivantes, chorale, préparation du festival « Danse au cœur » et Fête de Noël avec, bien sûr, le Père Noël en chair et en os !

Autant de fois que nécessaire, parents d'élèves, bénévoles et élus renforcent l'équipe enseignante pour assurer le bon déroulement de ces activités complémentaires des matières de base.

Au printemps, 2 classes de Cours Moyen partiront à Carolles (Grainville) pour un séjour-découverte du milieu marin.

Enfin, au cours du second trimestre, le Syndicat fêtera ses 35 ans par une petite exposition commémorative qui permettra aux anciens élèves de retourner dans le passé. Les plans de la nouvelle construction seront dévoilés à cette occasion.

A toutes et à tous, de joyeuses fêtes et un excellent début d'année 2003 !

Sylvain LAMBERT

Le livre blanc du département

A l'initiative du Conseil Général et de son Président Albéric de Montgolfier, la démarche du Livre Blanc a pour but de définir une ligne directrice de l'avenir de l'Eure et Loir à l'horizon 2020. Trois temps marquent les étapes de construction de cette grande consultation départementale :

1 - L'état des lieux :

Réalisée par le Recteur Dumont, cette étude a été présentée fin Juin -début Juillet 2002. Elle démontre la forte progression et le rajeunissement de la population du Nord-Est du département, contrastée avec le vieillissement du Sud-Ouest. Le volet économique démontre un manque de dynamisme et une fuite des travailleurs vers la région parisienne et le bassin d'emplois orléanais. Le manque d'infrastructures et de

voies de communication est criant dans certains secteurs.

2 - La consultation :

Cinq groupes de travail ont été constitués :

- Développement économique et aménagement du territoire,
- Infrastructures routières et ferroviaires-transports,
- Logement et équipement des communes,
- Santé-social,
- Education - culture - sport.

Chaque groupe de travail était animé par deux conseillers généraux, un ou deux grands témoins de la société civile (ex : Pierre Leger : président du MEDEF- Daniel Sene : Inspecteur Général des Ponts et Chaussées-Dr etc...). Eurent invités à ces groupes

de travail les différents acteurs du tissu social, associatif, syndical, politique et économique d'Eure et Loir. En fait tout habitant d'Eure et Loir aurait pu s'y présenter ou se sentir représenté au travers d'une ou plusieurs personnalités participantes. Après 5 réunions de travail de septembre à Novembre, chaque groupe a rendu une synthèse de ses travaux. Début janvier, un questionnaire sera adressé à chaque habitants d'Eure et Loir.

3 - La rédaction du Livre Blanc :

En cours de réalisation, le Livre Blanc comportera une vingtaine de propositions, autant de chantiers que le Département s'est engagé à mettre en œuvre dès 2003.

Sylvain LAMBERT

Inauguration de la Passerelle

En présence de Frédérique DEBERLY, de Messieurs CORNU, Sénateur-Maire, BELLANGER, Président de la Communauté de Communes et Maire de Maintenon, BINET, Maire de St-Piat et des conseillers municipaux de St-Piat, nous avons inauguré en juin dernier la passerelle de Dionval « Passerelle Jacques Deberly », en mémoire de notre ami, disparu il y a un an, qui avait œuvré pour la réalisation de cet ouvrage.



Les centenaires de Saint-Piat



Madame Corsin.

En 2002, nous avons eu le plaisir de fêter deux centenaires dans la commune :

Mesdames LEFEVRE
et CORSIN

Elles ont toutes deux apprécié leur bouquet de 100 roses, et bien sûr, bien que différentes, il semble qu'elles aient en commun d'avoir conservé un bon appétit...

Serait-ce leur secret ?



Madame Lefevre entourée de sa famille et de quelques membres du Conseil.

Repas des Anciens

Au fil des années, nous les trouvons de plus en plus en forme ! Ils étaient 85 en 2002. Nos anciens ont, comme toujours, fait honneur au délicieux repas. Ils ont chanté, se sont amusés et sont repartis gaillardement. Les conseillers municipaux et le Maire qui s'occupaient des festivités étaient, quant à eux, beaucoup moins gaillards à la fin de cette journée du 21 septembre dernier !

Nous les espérons toujours aussi nombreux et en aussi bonne santé en 2003.



À Grogneul...

Fête du 1er Septembre

Voilà maintenant six ans que les habitants de Grogneul se réunissent autour d'un repas champêtre sur le Larris. Cette fête traditionnelle s'est déroulée le dimanche 1^{er} septembre dans une super ambiance. Nous étions 98 convives à partager un beau et bon cochon grillé.

Comme à l'habitude, dès l'aube du dimanche matin de nombreux bénévoles sont venus aider à préparer le feu et à embrocher « l'animal », à l'installation des barnums, des tables, etc... Pendant ce temps, une délicieuse odeur de viande grillée se répandait aux alentours.



Vers 13 h, tout le monde était là pour prendre l'apéritif, accompagné de toutes les bonnes choses préparées par nos cordons bleus.

Ensuite, on se mit à table pour savourer le melon avec sa chiffonnade, se régaler avec le cochon grillé à point accompagné d'une délicieuse sauce (recette secrète du Chef) et de haricots secs et ratatouille. Quelques feuilles de salade pour faire passer le tout, puis le fromage arrosé d'un grand vin de Bordeaux qu'un convive nous a très gentiment offert à la grande joie de tous.

Après le fromage, nous avons eu droit à un intermède animé par les majorettes de Maintenon, représentation qui s'est terminée par un numéro spectaculaire des plus grandes d'entre elles dansant avec des bâtons enflammés.

Puis, vint le dessert. Un succulent gâteau à la mousse de framboise que nous avait préparé notre



« Pâtissier en Chef ». Nous avons partagé ce délice avec les charmantes majorettes.

Nous avons fêté les anniversaires des personnes nées en 1902 (une à Grogneul), 1912, 1922...2002.

Après les réjouissances, de nombreux volontaires sont restés pour le rangement. Nous les en remercions.

Comme les autres années, ce fut l'occasion de discuter, de se souvenir, de partager de bons moments d'amitié et d'intégrer les nouveaux venus dans notre hameau. Au moment des adieux, tout le monde s'est promis de recommencer l'année prochaine...

Le Comité de Gestion de Grogneul

La fin d'une époque...

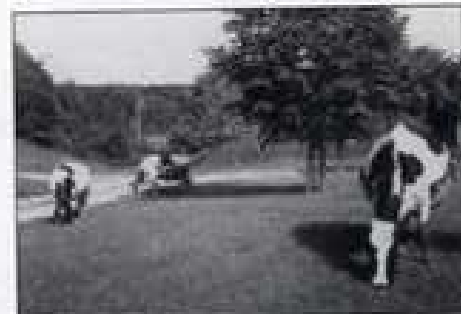
Il y a des situations ancrées dans le paysage depuis tant d'années que l'on en ignore l'origine et que l'on croit qu'elles vont durer encore et encore...

Un Seigneur (supposé être Madame de Maintenon) fit don aux habitants de Grogneul d'une concession de marais, de larris, de places et placeaux, à charge pour eux de les entretenir. Ce fut réalisé en coupant le foin et le bois, en ramassant les fruits et en replantant des arbres. Il fut décidé aussi d'y faire pâturer les moutons et les vaches des gens de Grogneul. Les troupeaux ainsi regroupés étaient souvent gardés par des femmes âgées et des enfants accompagnés d'un ou plusieurs chiens de berger. Les jours de mauvais temps,

tout le monde s'abritait sous de grands parapluies noirs... Le temps s'écoulait ainsi...

Puis, l'évolution aidant, les moutons disparurent, seules les vaches restèrent. Puisque plus personne ne voulait les garder, le Conseil de Grogneul décida en 1960 d'enclaver le marais (mara). Et depuis cette date, tous les jours, du 15 avril au 1^{er} décembre, Marguerite descendait ses vaches le matin pour les remonter le soir pour la traite.

Mais, voilà, tout a une fin ! et en cet après-midi ensoleillé d'un dimanche d'octobre, trois vaches remontèrent avec Marguerite la « côte aux bisques » pour la dernière fois, accompagnées de quelques personnes. Je fus témoin de la scène.



Nos familles étant amies depuis plusieurs générations, Marguerite me demanda de venir charger les bêtes dans le camion le lendemain matin. Il est 11 heures ce lundi 7 octobre 2002... il n'y a plus de vaches à Grogneul... c'est la fin d'une époque.

**Un membre du Bureau
Comité de Gestion de Grogneul**

Fête du cidre 2002

Le 26 octobre, les habitants de Grogneul ont ramassé les pommes sur le larris. Très bonne récolte cette année : 129 sacs qui ont été mis par lots et partagés. Un lot a été réservé pour la fête du cidre.

Dans la continuité, le dimanche 17 novembre 2002, un événement a eu lieu à Grogneul. Les habitants du hameau se sont retrouvés dans la ferme de Marcel Binet autour du tas de pommes, des casse-pommes, du pressoir et des tonneaux pour la première fête du cidre. La fabrication de cette boisson n'étant plus d'usage courant et la tradition se perdant, les organisateurs avaient installé sur un panneau, des fiches techniques avec dessins à l'appui présentant l'origine et l'élaboration du cidre.

Ce dimanche après-midi, dans la cour de la ferme, hommes, femmes et enfants ont participé à l'élaboration

du précieux jus de pommes. Le cidre issu de ce travail sera bu lors de la fête de septembre prochain.

Pendant ce temps, sous un barnum, trois bénévoles munies de leur poêle, faisaient sauter les crêpes aromatisées au jus de pommes. De généreuses habitantes de Grogneul avaient apporté leur « confiture maison », fraises, framboises, mûres, abricots... Il n'y avait que l'embaras du choix.

Il ne restait plus qu'à déguster le jus de pommes avec les crêpes, ce qui

fut fait dans une bonne ambiance de joie et d'amitié. Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation, confirmant ainsi que les fêtes organisées par le Syndicat de Gestion du Hameau se déroulent toujours dans la plus grande convivialité et pour la joie de tous ; et de nouveau, la même phrase au moment de l'au revoir : à l'année prochaine !

Le Comité de Gestion de Grogneul



Confortec

Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 31 32
Fax 02 37 32 44 40

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

Épicerie MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38

SETAEL

Tous vos imprimés

6, rue Francis-Nevelle - 28000 Chartres
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26
e-mail : imprimerie@setael.fr

Union locale Anciens Combattants

Comme chaque année en janvier, l'Amicale des Anciens Combattants de Saint-Piat-Mévoisins-Chartainvilliers a tenu son Assemblée Générale. Après que le Président Robert Ducasse ait présenté ses vœux, les rapports moraux et financiers sont présentés aux adhérents, qui les ont approuvés en reconduisant le Bureau dans ses fonctions. La préparation de l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des ACVG prévue pour le 12 mars est largement évoquée.

Au cours des dernières cérémonies du souvenir, les anciens combattants ont rappelé le sacrifice de ceux qui ont combattu pour la France.

19 mars

Commemoration du 40ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Une gerbe est déposée en souvenir des 30 000 soldats tombés pour la Patrie.

8 mai

Dans nos trois communes, nous avons célébré le 57ème anniversaire de l'Armistice de la guerre 1939-1945. En effet, quatre jours après que le Général Leclerc se soit emparé du Nid d'Aigle d'Hitler à Berchtesgaden, le Général de Lattre de Tassigny représentant le gouvernement provisoire de la République Française ratifiait aux côtés des alliés la capitulation de l'Allemagne nazie. Après le dépôt de gerbe et l'allocation accompagnés des sonneries d'usage, l'assistance était invitée à respecter un instant de recueillement en souvenir de nos morts.



Cérémonie du 8 mai.

18 juin

A Maintenon, célébration du 62ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle depuis l'Angleterre. Une gerbe est déposée en souvenir des morts de la France Libre.

14 juillet

Sur invitation de la Commission des Fêtes, le stand de l'Union Locale des Anciens Combattants est organisé et animé par Monsieur et Madame Chotard, à l'Arboretum Henri Jacob.

15 août

Saint-Piat a commémoré le 58ème anniversaire de sa Libération. Pendant que notre village était libéré du joug allemand par la 7ème DB commandé par le Général Silvester, le Général de Lattre de Tassigny débarquait avec la 1^{re} armée française et les troupes alliées sur la côte varoise. Durant la cérémonie, l'assistance a observé un instant de silence à la mémoire des résistants Raymond Vauvillier et Robert Poisson tombés à Dionval, des déportés Mme Gabrielle Blondel et MM. René Bigot, Maurice Roger et Marcel Binet, et des victimes civiles Albert Lehoux et André Legros. Quelques jours après la Libération de notre région, le Général de Gaulle, Président du gouvernement provisoire de la République Française, pouvait traverser notre département, et faire une courte visite à Chartres et à Maintenon le 23 août, soit deux jours avant la Libération de Paris.

17 octobre

Les Anciens Combattants ont représenté l'Union Locale au Conseil d'Administration des ACMVG qui s'est tenu le 17 octobre 2002 à Morancez. A cette occasion, l'ONAC a informé que les veuves d'anciens combattants titulaires de la carte du combattant, ou de titres attribués par l'ONAC, pouvaient obtenir la carte de ressortissant qui permet de bénéficier de prêts et d'aides sociales. Les personnes concernées sont priées de contacter le Président Robert Ducasse au 02.37.32.33.57.

11 novembre

En ce jour anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914-1918, une



Exposition à l'Arboretum le 14 juillet dernier.

messe est célébrée à Chartainvilliers, en souvenir de tous les combattants. Ensuite, dans nos trois communes respectives, nous avons commémoré le souvenir de nos 1 500 000 poilus tombés pour la Patrie. Après le dépôt de gerbe accompagné des sonneries d'usage, les cérémonies se sont conclues par le traditionnel vin d'honneur offert par les Municipalités.

Nos peines :

Début novembre, Pierre Binet, ancien Maire de Saint-Piat et ancien combattant est décédé. Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure, avec notre drapeau.

Les Anciens Combattants remercient les généreux donateurs lors de la distribution des calendriers, et vous présentent une bonne et heureuse année 2003 ; et espèrent vous voir plus nombreux encore lors des cérémonies du souvenir.

Le Bureau

Garage
«LE DIONVAL»
Carrosserie - Peinture

Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : **02 37 31 01 07**

garage : **02 37 32 45 88**

N° SIRET 394 637 789 00014

Pour ne pas les oublier

Saviez-vous que des Tirailleurs Sénégalais avaient été enterrés près du stade de football de St Piat ?

Le Ministère des Anciens Combattants, en Octobre 1965, a fait examiner ces corps pour les déposer en l'ossuaire de Fleury-les-Aubrais, ceci contre la volonté du Conseil Municipal de l'époque.

Ces soldats faisaient partie du 2ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais qui finalement comprenait des coloniaux de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Haute-Volta (actuel Burkina), du Soudan Français (actuel Mali) et minoritairement du Sénégal.

La commune de St Piat prête actuellement les effets personnels (plaques d'immatriculation, portefeuilles, briquets ...) retrouvés sur les corps par les habitants, à l'Office National des Anciens Combattants.

L'histoire s'arrête là, elle pourrait commencer le 16 Juin 1940 ...

C'est l'offensive allemande, les 400 Tirailleurs du détachement AULAGNIER arrivent aux abords de la RN10 (actuelle D906), ils doivent atteindre Maintenance afin de reprendre la position perdue par le 4^e Régiment de Zouaves. Des années plus tard, le Capitaine AULAGNIER se souvient : « le flot ininterrompu de la population civile se hâtant vers le Sud, venant de Maintenance ».

Le 4ème Régiment de Zouaves avait pour mission d'attendre l'arrivée des Allemands et de se replier en combat-

tant. Le 26 R.T.S. a connaissance de la disparition des Zouaves mais ne sait pas où se trouve l'ennemi, ni même à quel il ressemble.

Lorsque le Capitaine AULAGNIER se rend compte que l'ennemi est aux portes de Maintenance il fait traverser à ses hommes la RN10 et sa colonne de réfugiés, pour atteindre un Charteauvilliers désert. C'est là qu'est installé le PC.

Ces hommes vont lutter pendant des heures « sans esprit de recul », armés de leur fusil et de leur « coupe-coupe ». Un officier qui dirige l'une des batteries allemandes décrira : « Les nègres sont pris sous une grêle d'obus (...) ils essaient d'éviter le feu mais bien peu y parviennent. Et ceux-là sont abattus ou faits prisonniers par les cyclistes » (des éléments d'un bataillon allemand de cyclistes se sont mélangés à la colonne de réfugiés).

90 corps de tirailleurs du groupement qui en comptait 400 le matin seront découverts dans les champs autour de Charteauvilliers.

A St Piat, 23 de ces soldats seront retrouvés par les habitants. Dans la plaine de Grogneul gisent les corps de la section du Lieutenant Doléy.

Dans les casiers de la salle d'attente de notre Mairie, on trouve les fiches remplées par les habitants, restés ou revenus dans leurs maisons, qui ont pris soin d'enterrer ces valeureux guerriers, « les nègres qui marchent sans se courber ».

Je remercie M. BUISSON, M. CHOTARD, M. CHASSEBOEUF et leurs grands parents pour leur aide et leur témoignage.

Camille Leveillard.

Bibliographie :

La V^e Division Légère d'Infanterie Coloniale dans la bataille 8-24 Juin 1940 Fête de la Nation des Anciens d'Outre Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine.

La guerre de 1939-40 en Eure-et-Loir, Tome 3, Jean-Jacques François.



Articles de fêtes
Locution et vocabulaire
de circonstance

Tout pour
le Mariage
Requiem...

Maquillages
Tribus Colorées

Franco
et Athènes

Castilons
Ballons

Articles Grévis...

Pour
Des fêtes
gourmandes



Pour vos cérémonies,
toute une gamme de pièces montées
et entretiens personnalisés et originaux

02 37 32 30 42

Conditions pour les colonies d'entreprise

TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 36 31

**HUBERT
ALAIN**



Maçonnerie - Rénovation
Couverture

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

Comité des fêtes



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité des Fêtes de St-Piat
se tiendra dans les locaux en annexe de la Mairie
Le LUNDI 3 MARS à 20 H 30

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2002 (feu de la St Jean, Mon voisin est un artiste)
- Rapport financier
- Renouvellement du Bureau
- Calendrier 2003 des activités (Floralies, feu de la St Jean, Les collectionneurs)
- Questions diverses.

Dans le cas où cette assemblée viendrait à intéresser le même nombre de St-Piatais que celle de l'année précédente - c'est-à-dire aucun - le Bureau sortant se réserve la possibilité de mettre l'Association en sommeil comme cela a été le cas à diverses reprises précédemment ces dernières années.

**LE COMITÉ DES FÊTES A DES IDÉES, QUELQUES MOYENS,
IL MANQUE DE BRAS. JOIGNEZ-Y LES VOTRES !**

M. Henri Laizé
Le Président

Feu de la Saint-Jean

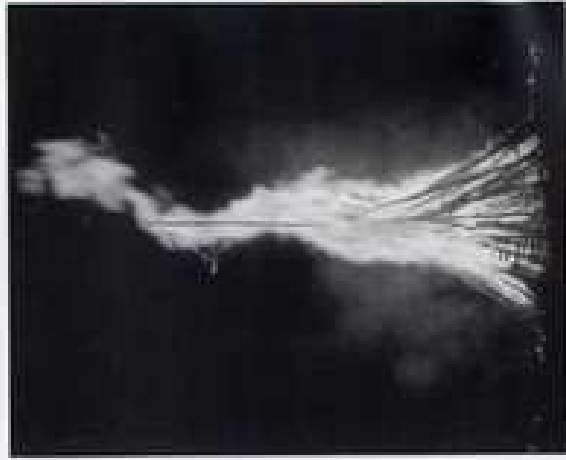
Le feu de la St Jean est une fête traditionnelle menée autour d'un bûcher dans la nuit du 23 au 24 juin pour éloigner les mauvaises influences et assurer de bonnes récoltes.

Le Comité des Fêtes a souhaité renouer avec cette tradition et a organisé un feu dans la nuit du 21 au 22 juin dernier afin de concilier avec le solstice d'été et la fête de la musique. Ce feu gigantesque, illuminé, au son d'une stéréo quelque peu capricieuse, le ciel enténébré du Centre Aéré de Changé. Invités à se réunir et à participer éventuellement à l'effort collectif en amenant branches, fagots et bûches, les habitants du village et de ses hameaux, auxquels

s'étaient joints ceux des communes avoisinantes, se sont regroupés par affinités. Le temps d'une veillée, chacun s'est replongé un moment dans ses souvenirs d'enfance, tout en gardant un oeil attentif sur une prégniture émerveillée devant les grandes flammes et réjouie d'une pareille aubaine...et donc toute excitée...

Cette manifestation ayant été très appréciée, elle sera renouvelée dans la nuit du 21 au 22 juin 2003, si le temps et une suffisance de bonnes volontés le permettent...

Le Bureau



« Mon voisin est un artiste »



Organisée tous les deux ans, et cette fois-ci encore sur deux jours (les 23 et 24 novembre dernier) afin de permettre aux enfants des écoles de s'y intéresser le samedi matin, l'exposition « Mon voisin est un artiste » a regroupé une quarantaine d'exposants divers, en majorité des

peintres amateurs locaux et régionaux, mais aussi tournent sur bois, calligraphe, brodeuses et artistes variés qui ont attiré une affluence constante qui se perpétue au fil des années.

Cette manifestation a été dédiée et a permis de rendre hommage à l'un de nos artistes Saint-Piatais les plus talentueux en la personne de M. Jacques Deborly, qui nous a abandonné ses

œuvres le soir de Noël 2001, et pour qui nous aurons une pensée au soir du premier anniversaire de son départ. Afin de permettre à nos exposants de prendre le temps de se renouveler, l'exposition qui se tiendra en 2003 aux environs des mêmes dates sera destinée aux collectionneurs.

Le Bureau

14 Juillet 2002 : le renouveau

Cette année, la Municipalité a voulu renouer avec un 14 juillet plus conforme à la tradition républicaine.

Sept associations ont répondu "présent" et l'arborescent est devenu l'espace d'une journée le lieu convivial de notre commune. De la course en sac organisée par les Parents d'Elèves, en passant par la cible les yeux bandés de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers (jeu très ancien à Saint-Piat qui faisait un tabac dans les années 60), au tir à l'arc de la Société de Chasse, tous ces jeux ont fait le bonheur des petits et des grands.

Le concours de boules traditionnelles réuni cette année 18 doublettes qui se sont disputées les magnifiques coupes offertes par la Municipalité.

Cette journée s'est terminée par un vin d'honneur et un repas champêtre sous les harmonies précieuses gracieusement par le Comité des Fêtes.

Un seul regret à cette journée, la participation peu importante de la population au repas champêtre : seulement 80 personnes.

Nous vous attendons beaucoup plus nombreux l'année prochaine.

Alain Lebaillé



Un 14 juillet comme on aimerait en revoir...

Le week-end « 1, 2, 3... jouez ! » sur les jeux traditionnels en bois qui a eu lieu à la Salle des Fêtes de Chartrainvillers le 30 novembre et le 1er décembre dernier n'a connu qu'un succès timide, puisque seulement 70 visiteurs sont venus profiter de cette animation.

La bonne humeur et l'enthousiasme des participants nous laissent penser que cette expérience est, malgré tout, à renouveler.

Bal folk

A la Salle des Fêtes de St-Piat
Le 1^{er} février 2003



Amicale

THÉÂTRE

« SANS CÉRÉMONIE »

A la Salle des Fêtes de Chartrainvillers

Le 17 janvier 2003 à 20 h 30

Le 18 janvier 2003 à 20 h 30

Le 19 janvier 2003 à 15 h

Réservation au 06 11 04 94 13



Les Amis d'Illeschwang

Les « amis d'Illeschwang » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003. Notre association s'est portée volontaire pour aider le club de Maintenance à organiser un jumelage avec des équipes de footballeurs ENFANTS -13 et -15 ans de Schützbach-Rosenberg, au printemps prochain.

Un grand merci à tous les membres qui participent et soutiendront logiquement ces rencontres.

F. Simonnet
Présidente « Amis d'Illeschwang »

Résumé de nos activités au cours du 2nd semestre 2002

11 JUILLET

Journée dans l'Orne à la Michaudière « Ferme du Cheval de Trait dans le bocage normand » à Juvigny-sous-Aunainville. Le matin : promenade en routottes aux alentours de Juvigny. Retour à la ferme de la Michaudière où un succulent déjeuner nous a été servi.

L'après-midi : spectacles de Percherons évoluant dans des présentations surprenantes pour la plus grande joie des spectateurs.

23 JUILLET

Notre première brocante a obtenu un beau succès. Nous la reconduirons donc l'année prochaine.

16 JUILLET

Notre pique-nique annuel à la Salle des Fêtes a réuni les membres et amis du Club dans une chaleureuse convivialité. L'après-midi, les jeux ont terminé agréablement cette journée.

10 SEPTEMBRE

Journée en Baie de Somme, conjointement avec les Clubs de Gas et de Pierres.

Le matin : visite guidée des Jardins de l'Abbaye de Valloures, à Argoules, magnifique parc réparti sur plus de 7 hectares. Déjeuner dans une auberge en bordure de la Baie auquel les convives ont fait honneur.

L'après-midi : balade en chemin de fer autour de la Baie de Somme, sur le réseau dit « Bains de mer », à travers champs et marais, jusqu'à Saint-Valéry-sur-Somme.

En fin d'après-midi, temps libre pour la visite de cette ville. Après une journée bien remplie, nous regagnons nos points de départ.

18 OCTOBRE

Notre concours annuel de belote, ouvert à tous s'est déroulé dans les meilleures conditions. Nombreux lots attribués aux participants.



Une partie du club sur le pont des amoureux à Bagnoles-de-l'Orne.

17 NOVEMBRE

Exposition-vente des ouvrages réalisés au cours de l'année par les membres du Club.

Cette présentation a attiré de nombreux visiteurs venus admirer leurs travaux. Tombola, salon de thé, boissons, pâtisseries maison ont contribué à la réussite de cette manifestation.

12 DÉCEMBRE

Repas de fin d'année offert à tous les adhérents du Club.

22 DÉCEMBRE

Une sortie « spectacle » est prévue à Paris. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

Pour cette nouvelle année 2003, le Club de la Vallée vous présente ses meilleurs vœux. Nous invitons toutes les personnes ayant du temps de libre à venir nous rejoindre les 1^{er} et 3^{es} mardis de chaque mois de 14 h 30 à 18 h à la Salle des Fêtes.

Le Président.
Pour contact : 02 37 32 30 56

MENUISIER
Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dixmal - Saint-Piat

02 37 32 46 25



FED

ZA des Petites Ruelles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat

Tél. : 02 37 32 62 14

Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 500 813 (03 8 187)

**Au bord
de l'Eure**

Chap Oude et Pascal



CAFE - BAR 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03

Calendrier des fêtes 2003

DATES	EVENEMENTS	ASSOCIATIONS
Samedi 11 Janvier	Vœux du Maire	
Samedi 1 ^{er} février	Bal Folk	Amicale
Dimanche 2 février	Loto	Parents d'Elèves
Dimanche 9 mars	Bal costumé	Club de la Vallée
Dimanche 16 mars	Concert	Jazz Time Blues
Samedi 5 avril	Tarot	Parents d'Elèves
Du samedi 19 au lundi 21 avril	Jumelage	ESMP - Foot
Samedi 26 et dimanche 27 avril	Les Floralies	Comité des Fêtes
Jeudi 8 mai	Cérémonie - Armistice 1945	
Vendredi 20 juin	Chorale	Ecole
Samedi 21 juin	Fête de l'Ecole	Ecole
Dimanche 22 juin	Brocante	Les Amis d'Iltschwang
Dimanche 13 juillet	Feu d'artifice	
Lundi 14 juillet	Cérémonie - Fête nationale	
Vendredi 15 août	Cérémonie - Libération St-Piat	
Samedi 13 septembre	Repas des Anciens	
Dimanche 19 octobre	Randonnée UFOLEP	Amicale
Mardi 11 novembre	Cérémonie - Armistice 1918	
Samedi 15 et dimanche 16 novembre	Les collectionneurs	Comité des Fêtes
Samedi 22 et dimanche 23 novembre	Vente	Club de la Vallée
Samedi 29 et dimanche 30 novembre	Bal	Foot
Samedi 6 décembre	Sainte Barbe	Pompiers
Samedi 20 décembre	Noël des enfants non scolarisés	
Mercredi 31 décembre et jeudi 1 ^{er} janvier	Bal	Les Amis d'Iltschwang

DIMINUTIF



Véronique Lécuycr

COIFFURE

HOMME - DAME

Sur rendez-vous

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

**02
37
32
30
11**

AU BON ACCUEIL Bar Restaurant

Billard Français

70, rue de la République
28130 Saint-Piat

02 37 32 30 77



**Boucherie
charcuterie**
Philippe MAILLARD

50, rue de la République
28130 St. Piat

Tel. 02 37 32 30 14

Les sportifs de Saint-Piat se distinguent.

Vous êtes sportif, mais votre sport n'est pas pratiqué à Saint-Piat. Vous participez à des compétitions départementales, régionales ou nationales. Trait d'Union sera heureux de vous faire une place dans ses colonnes si vous souhaitez faire connaître votre discipline ou votre performance aux yeux de tous.

N'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie, nous nous ferons un plaisir de vous contacter pour les prochains « Trait d'Union ».

BRAVO à **Thibaud THEUX** pour sa 10ème place aux Championnats de France d'équitation qui ont eu lieu en juillet dernier au Parc Equestre Fédéral à Lamotte Beuvron. Thibaud (12 ans) participait à l'épreuve (S0) (Concours de Saut d'Obstacles) de type C2 Pomm, réservée aux cavaliers de moins de 16 ans montant des poneys dont la taille est inférieure à 1,40 m.

L'épreuve du Championnat de France se déroule en 2 épreuves qualificatives. A l'issue de ces 2 épreuves, seuls sont sélectionnées pour la finale les 30 premiers cavaliers qui se disputent le titre de Champion de France.

Thibaud monte à poney depuis l'âge de 5 ans. Il participait à son quatrième Championnat de France.

Depuis, Thibaud et Garanel ont fait parti de la quinzaine d'enfants sélectionnés par la Fédération Française d'Equitation pour participer à l'épreuve du Salon du Cheval au mois



de décembre dernier. Ils finissent 3^e du Grand Prix C1 Pomm.

La prochaine étape de ce couple est la

participation courant janvier à un stage de 2 jours à Saumur, animé par l'équipe de France Jeunes.



BRAVO également au tandem Estelle **CHAUMIER** (institutrice à Saint-Piat)/Laure **LECOMTE** (employée à l'école maternelle) pour leur 3ème place (Senior femme) au triathlon loisir qui a eu lieu le 16 juin dernier autour du plan d'eau de Margon. Les trois épreuves étaient : 4 km de course à pied, 22 km de VTT et 2 km de canoë. Elles ont parcouru le tout en 1 h 57'05".



La première phase du championnat UEOLEP se termine et déjà Saint-Piat est en haut de tableau. La vingtième de footballleurs continue de représenter sportivement et amicalement les couleurs du Club sur les terrains d'Eure et Loir.

Nous avons organisé récemment le traditionnel bal annuel, un grand merci aux participants pour leur soutien.

Un grand merci également à tous ceux et celles qui nous accueillent lors de notre passage avec le calendrier de l'association.

Message important
Le Club de Maintenance recherche activement des jeunes footballeurs susceptibles de jouer dans la catégorie -17 ans. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter M. Tabut Pascal au 02.37.27.61.29.

Bonne et heureuse année 2003.

F. Simonnet, Présidente AS ST PIAT

VTT les Garennes

Toute l'équipe des Garennes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003.

Pour tout renseignement :

Didier : 02.37.22.34.98

Claude : 02.37.22.54.52

Bernard : 02.37.32.34.39

Le responsable, D.Léva

Vous possédez un VTT, mais vous n'osez pas vous aventurer dans les chemins.

Une équipe de vététistes confirmés vous attend tous les dimanches matin à 9 h sur le parking de la gare de Saint-Piat pour vous faire découvrir les beaux paysages de la Vallée de l'Eure.

Le Club organise le 7 avril 2003 :

- une randonnée VTT avec plusieurs parcours (du plus simple au plus dur) ;
- une randonnée prédestre de 15 km.

PROMENONS-NOUS DANS LES LIVRES

8 janvier Il était une fois... les contes

12 février En Afrique, il y a...

19 mars A la ferme, il y a ...

30 avril La famille

21 mai A la découverte des livres sans histoire...

18 juin Musique et instruments

État civil

NAISSANCES DU 01/02/02 AU 15/12/2002

Nom et Prénoms	Date de l'acte	Lieu
BABET Océane Annie Sabine	10 janvier 2002	Chartres
BECAUD Léa Béatrice Eliane Paulette	19 août 2002	Le Coudray
FOURMOND Julie Férnande Pauline	18 janvier 2002	Chartres
GIRAULT David Matthéo	6 novembre 2002	Le Coudray
LE GLOANNEC Nolwenn Dany Jeannine Nadège	12 mai 2002	Chartres
LEGENDRE Axelle Zoé Danielle	7 septembre 2002	Le Coudray
MAQUIN Honorine Colette Pierrette	18 octobre 2002	Mainvilliers
PAILLAUX Julie Annie Lucette	15 février 2002	Chartres
PENNETIER Thomas Quentin Jean-Claude	14 juillet 2002	Le Coudray
RAWISE Théo Paul Louis	3 juin 2002	Versailles
RAYNAL Axel Julien René	12 septembre 2002	Mainvilliers
RIVIERE Clémence Marie Suzanne Geneviève	16 mai 2002	Mainvilliers

En bref... En bref...

▶ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille au cours du mois anniversaire de leur seizième année.

▶ ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Qu'ils soient de graviers, terre, herbe, macadam, neige... leur entretien est à la charge du riverain.

▶ ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES, PLANTATION...

Bon nombre de riverains de chemins communaux ou autres n'entretiennent pas leurs haies, arbres ou autres plantations sur les abords de ces voies, créant de ce fait un danger pour les usagers. Pensez à les entretenir !



▶ RAMASSAGE DES ORDURES ET DÉCHETS

- ▶ Mercredi matin : ramassage des poubelles sélectives (papier/verre) ;
- ▶ Jeudi matin : ramassage des ordures ménagères (petits déchets ménagers)
- ▶ Déchets dits encombrants : (téléviseurs, mobiliers,



électroménagers...) ils sont à emporter en déchetterie (Harleville, Pierres : se reporter au calendrier distribué fin décembre) ou contacter le 0 800 558 598

- ▶ Déchets verts et gravas : à déposer en déchetterie.

▶ DÉCLARATION DE TRAVAUX

Toute démarche entraînant une modification extérieure de votre maison (dépendances et clôtures comprises) vous oblige à vous renseigner en Mairie.

Une déclaration de travaux ou permis de construire est nécessaire dans presque tous les cas. Les délais sont de deux à trois mois.

Evitez la commande de matériaux avant la réponse de la DDE et surtout **NE FAITES RIEN SANS AUTORISATION.**

N'oubliez pas qu'une réalisation nécessitant une autorisation, est passible d'une pénalité financière et d'une remise en l'état d'origine, si les règles ne sont pas respectées.



Notre village s'est paré de mille lumières à l'arrivée de Noël.

Au fil des années, de plus en plus d'habitations et de jardins sont décorés, lui donnant ainsi un air de fête.

Merci à tous pour votre imagination et vos efforts.

Rendez-vous à Noël prochain !

Pour que la commune de Saint-Piat puisse bénéficier d'un accès haut débit (ADSL) au réseau Internet, France Télécom a besoin de connaître le nombre de foyers intéressés : plus nous serons nombreux à formuler cette demande, plus nous aurons de chances d'obtenir rapidement satisfaction.

DEMANDE POUR ACCES INTERNET HAUT DEBIT (à retourner en Mairie)

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Date _____

Signature _____